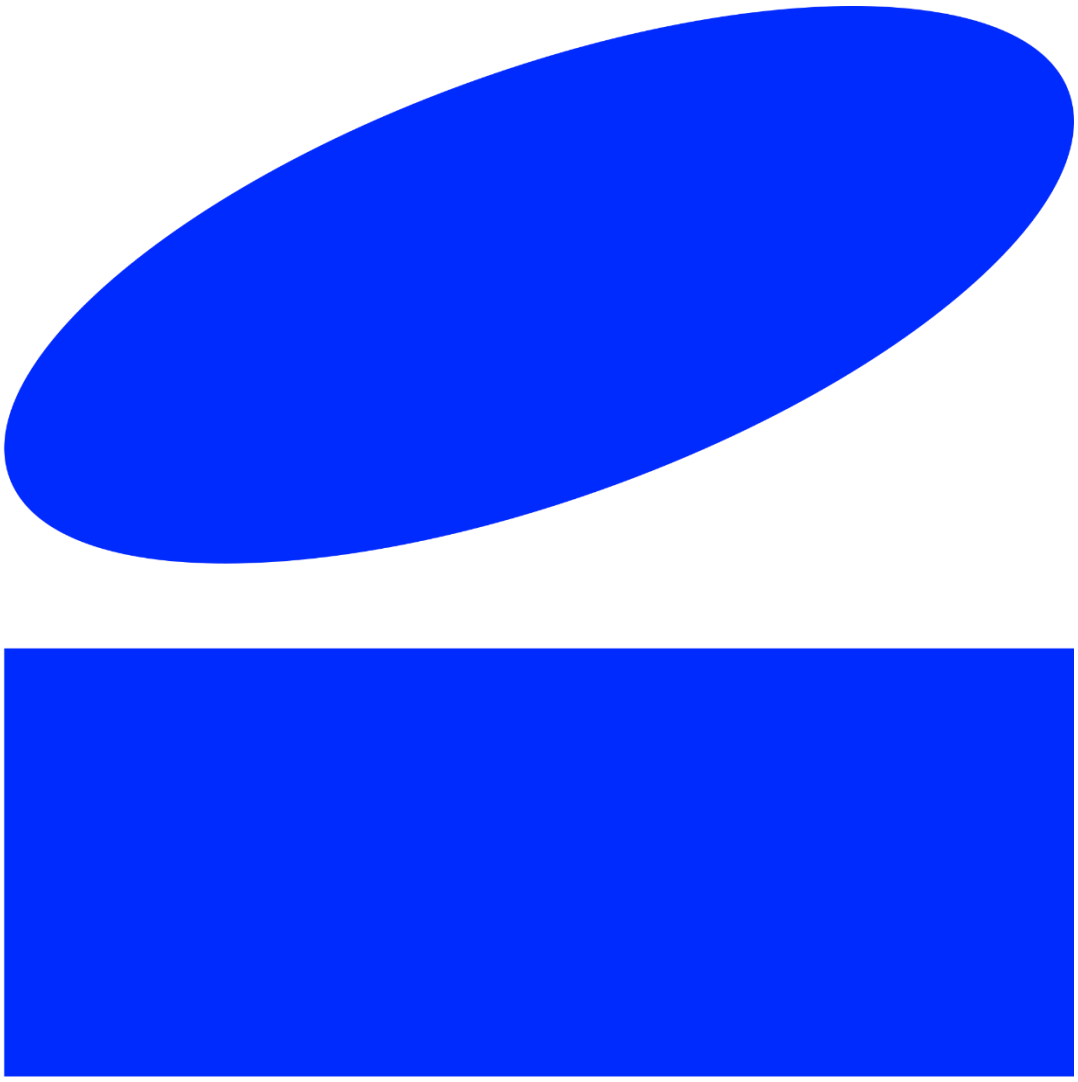


improvincial

Cahier de mise en candidature

Rendez-vous Improvincial 2027, 2028 et 2029

improvincial

Table des matières

Mot de la directrice générale d'ACLAM 3

1. Présentation d'ACLAM 4

1.1 Nos forces 4

1.2 Notre mission 4

1.3 Valeurs qui guident ACLAM et ses programmes 4

2. Présentation du rendez-vous Improvincial 4

2.1 Objectifs de l'événement 5

3. Dates de l'événement 5

3.1 Programmation préliminaire 5

4. Services aux participants 6

4.1 Hébergement 6

4.2 Capacité d'accueil 6

4.3 Alimentation 6

5. Les instances responsables de l'événement 7

5.1 ACLAM 7

5.2 Le comité organisateur 7

5.3 Le comité des partenaires 7

5.4 Le comité aviseur 7

6. Organigramme 8

7. Contexte financier 8

8. Budget type du Rendez-vous Improvincial 9

9. Échéancier prévisionnel du Rendez-vous Improvincial 9

10. Documents à présenter pour le dépôt de la candidature 10

11. Personne responsable des mises en candidature 10

ACLAM

improvincial

Mot de la directrice générale d'ACLAM

Fort de l'expérience accumulée à travers le programme **Secondaire en spectacle** et son événement phare, le **Rendez-vous panquébécois**, ACLAM a su créer des moments inoubliables pour les jeunes artistes du secondaire. Ayant participé à plus d'une dizaine d'éditions du Rendez-vous panquébécois, je peux affirmer sans hésitation qu'il s'agit de l'un des moments les plus marquants de l'année, où l'énergie débordante et l'inspiration des jeunes sont au rendez-vous.

C'est cette passion et ce savoir-faire qui ont donné naissance au **Rendez-vous Improvincial**. Depuis ses débuts, cet événement a permis à des centaines de jeunes improvisateurs de vivre une expérience artistique et humaine hors du commun. Les quatre premières éditions ont été marquées par une ambiance électrisante, des prestations mémorables et des rencontres enrichissantes, tant pour les participants que pour les accompagnateurs.

Au fil des années, l'équipe d'ACLAM a su peaufiner l'organisation de cet événement unique, développant une expertise précieuse dans la création d'un cadre créatif, spontané et inspirant pour les jeunes du secondaire. Forte de cette expérience, elle est aujourd'hui prête à planifier les prochaines éditions du Rendez-vous Improvincial, celles de 2027, 2028 et 2029.

Nous sommes donc à la recherche de milieux hôtes enthousiastes et engagés, prêts à accueillir l'une de ces prochaines éditions. Ensemble, faisons de cet événement un catalyseur de créativité, de passion et de fierté pour la relève en improvisation. Permettant aux jeunes toute l'expression sans la pression.

Nous vous remercions sincèrement pour l'intérêt que vous portez à cette initiative et espérons pouvoir compter sur votre collaboration pour faire de cette cinquième édition un succès retentissant



Hélène Martin
Directrice générale, ACLAM

improvincial

1. Présentation d'ACLAM

ACLAM, c'est la contraction d'acclamation; l'action de saluer par des manifestations d'enthousiasme. C'est l'occasion de vivre l'expression, sans la pression. ACLAM, c'est un cri de ralliement pour des écoles expressives!

1.1 Nos forces

- Aspect clé en main des programmes : Nous avons le souci de toujours rendre nos programmes plus simples et plus efficients.
- Collaboration avec un réseau de mandataires régionaux : Nous travaillons avec un réseau de partenaires régionaux qui ont chacun une connaissance et une expertise pour le développement du loisir sur leur territoire.
- Grande capacité d'adaptation : La pandémie nous a permis de démontrer, une fois de plus, toute la résilience, l'esprit d'innovation et l'adaptabilité de notre équipe.
- Connaissance de la réalité des intervenants scolaires : Nous offrons une programmation de réseautage, d'échange d'expertises et de formation continue destinée aux intervenants qui donnent vie aux activités parascolaires dans les écoles.

1.2 Notre mission

Nous croyons que la participation active à des activités culturelles contribue au développement global des élèves. Ainsi, nous créons des occasions de partage et des espaces créatifs propices à nourrir les passions. En appuyant le déploiement d'activités parascolaires culturelles (complémentaires à l'offre sportive) nous contribuons au développement global des élèves du secondaire et à les propulser vers leur plein potentiel.

1.3 Valeurs qui guident ACLAM et ses programmes

S'ACCOMPLIR: S'épanouir grâce à de petites et grandes réalisations
S'ENGAGER : S'investir à son plein potentiel
CULTIVER LES PASSIONS : Offrir des occasions de partage et des espaces créatifs propices à nourrir les passions
S'OUVRIR : Accueillir, écouter et agir avec bienveillance

2. Présentation du rendez-vous Improvincial

Le Rendez-vous Improvincial est un événement non compétitif destiné aux jeunes improvisateurs et improvisatrices des écoles secondaires de partout au Québec. L'événement propose une programmation variée qui inclut des formations, des rencontres avec des pros, des performances, des occasions d'exploration et plusieurs activités en lien avec l'improvisation!

La nature non compétitive de l'événement permet aux jeunes de mettre la pression de la performance de côté, et elle crée un terreau fertile pour des rencontres interrégionales conviviales. Pour plusieurs jeunes, le RVI est le lieu de naissance de précieuses amitiés.

Cet événement est exclusif aux écoles inscrites au réseau Improvincial. Les participants sont logés en dortoir et nourris de l'arrivée jusqu'au départ.

Nous aimerions que les prochaines éditions du Rendez-vous Improvincial soient accessibles à un minimum de 600 jeunes passionnés d'improvisation provenant des écoles secondaires de partout au Québec.

2.1 Objectifs de l'événement

- Créer un espace de partage et d'apprentissage pour les jeunes des écoles participantes.
- Offrir un environnement propice à la pratique d'une activité culturelle dans un esprit de convivialité, où les jeunes de différentes régions du Québec peuvent se rencontrer, tisser des liens significatifs et développer un sentiment d'appartenance, tant au sein de leur équipe qu'à l'échelle interrégionale.
- Susciter une occasion exceptionnelle d'interaction entre les jeunes et les professionnels du milieu de l'improvisation par l'entremise d'ateliers, de rencontres et d'échanges.

3. Dates de l'événement

Le Rendez-vous Improvincial est projeté pour décembre 2027, 2028 et 2029. Il est envisagé que l'événement soit d'une durée de 3 jours et 2 nuits, soit du vendredi soir au dimanche midi. Les dates seront décidées conjointement entre le comité organisateur et ACLAM. Nous serions disposés à tenir l'événement à la fin du mois de novembre si le milieu hôte le désir.

3.1 Programmation préliminaire

Date	Heure	Activité
Vendredi	PM	Accueil et souper des participants
	Soirée	Spectacle d'improvisation professionnel et soirée festive
Samedi	AM & PM	Formations et moments de performances pour les jeunes Activités de réseautage et de formations pour les arbitres, les maîtres de jeux, les accompagnateurs, les entraîneurs et autres.
	Soirée	Spectacle d'improvisation théâtrale et soirée festive
Dimanche	AM	Formations et moments de performances pour les jeunes Spectacle / événement de clôture
	Midi	Départ de l'ensemble des écoles participantes

4. Services aux participants

Les services aux participants consistent notamment à assurer l'hébergement et l'alimentation de tous les participants et accompagnateurs du Rendez-vous Improvincial pour la durée de leur séjour.

4.1 Hébergement

Il faut être en mesure d'assurer l'hébergement de tous les participants et accompagnateurs lors de leur séjour. Il est fortement recommandé d'avoir un seul lieu d'hébergement pour ne pas dédoubler les besoins en bénévoles et en services.
Le lieu recherché est une école secondaire qui permettrait d'offrir des dortoirs, des locaux de formation, un service de cafétéria et une salle pouvant asseoir la totalité des participants pour assister au spectacle des artistes professionnels.

4.2 Capacité d'accueil

Nous souhaitons rejoindre un minimum de 600 participants pour les éditions de 2027,2028 et 2029. Ce nombre peut être bonifié par le milieu hôte en fonction de sa capacité d'accueil réelle. La capacité d'accueil doit tenir en compte les jeunes et les adultes qui les accompagneront. La capacité des dortoirs doit être conforme aux normes émises par le service de sécurité ou d'incendie de la ville.

4.3 Alimentation

Il faut s'assurer de nourrir tous les participants du Rendez-vous Improvincial : participants, accompagnateurs, formateurs, bénévoles, employés, etc. Ce service comprend les repas et les collations.

ACLAM a également à cœur d'alimenter les participants ayant des régimes spécifiques ou des restrictions alimentaires les empêchant de manger certains aliments : allergies, intolérances, pratique du ramadan, végétarisme et végétalisme. Il faut prévoir des repas alternatifs pour ces personnes, et ce, peu importe l'endroit et le moment, de la journée (collation, activité d'accueil, salle de spectacle ou boîte à goûter).

5. Les instances responsables de l'événement

La réalisation de la cinquième édition du Rendez-vous Improvincial sera faite de concert avec les 4 instances suivantes : ACLAM, le comité organisateur, le comité des partenaires et le comité aviseur.

5.1 ACLAM

ACLAM mandate un comité organisateur qui assure la réalisation de l'événement. Elle remet également une aide financière au comité organisateur afin de couvrir une partie des frais reliés à l'organisation de l'événement. Les clauses de cette aide financière et des mandats confiés au comité organisateur sont définies dans un protocole d'entente.

5.2 Le comité organisateur

Le comité organisateur est composé de la personne du milieu hôte qui agira à titre de responsable du Rendez-vous Improvincial, d'un membre de l'équipe d'ACLAM et des différents coordonnateurs de services. Le comité organisateur planifie, organise et réalise cet événement d'envergure destinée aux jeunes participants provenant de tous les coins du Québec en respectant les valeurs d'ACLAM.

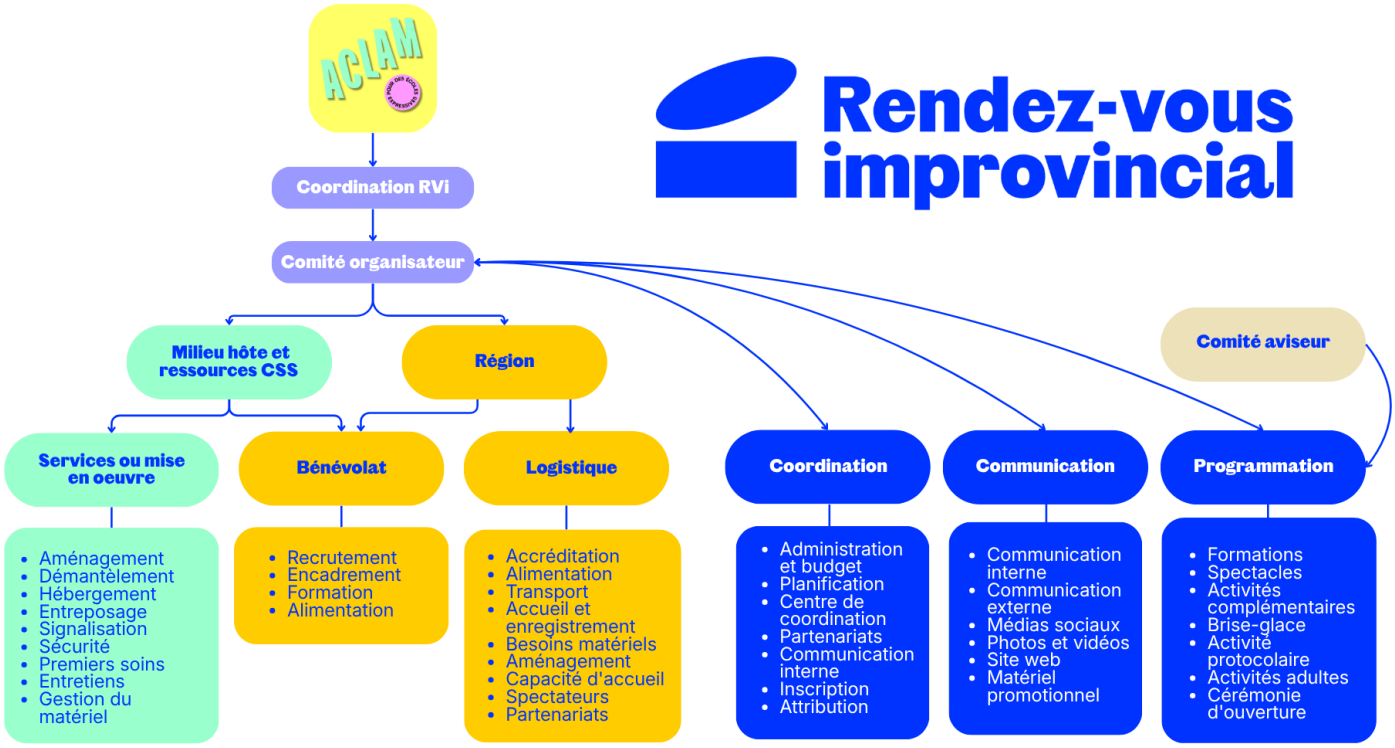
5.3 Le comité des partenaires

Le comité des partenaires est composé d'un membre de la direction d'ACLAM, un membre de la direction du mandataire régionale et d'un membre du Centre de services scolaire hôte de l'événement. Il est possible d'ajouter d'autres parties prenantes telles que la ville, la direction de l'établissement, un organisme de tourisme régional ou toute autre organisation jugée pertinente à la tenue de l'événement. Le comité des partenaires se rencontre 2 à 4 fois dans l'année précédant la tenue de l'événement.

5.4 Le comité aviseur

Le comité aviseur est formé des intervenants et des entraîneurs de la région hôte, afin de mettre sur pied un événement qui correspond au besoin des jeunes et des écoles de la région.

6. Organigramme



7. Contexte financier

- Le coût d'inscription des jeunes est fixé à 108 $ + taxes pour le Rendez-vous Improvincial 2026. Ce montant sera augmenté pour les éditions subséquentes.
- ACLAM assure la coordination de l'événement et en assume les coûts.
- Le mandataire régional s'engage à trouver des partenaires financiers pour la tenue de l'événement.
- ACLAM s'engage à assumer le déficit de l'événement.

improvincial

8. Budget type du Rendez-vous Improvincial

Revenus	Budget
Contribution du milieu hôte (Mandataire régional)	5 000 $
Commandites et partenaires	17 000 $
Inscriptions des participants	66 000 $
Revenus divers	1 000 $
Total des revenus	**89 000 $**
Dépenses	
Services aux participantes	54 000 $
Programmation	28 000 $
Communication	5 000$
Autres dépenses	2 000$
Total des dépenses	**89 000 $**

9. Échéancier prévisionnel du Rendez-vous Improvincial

Tâches	Échéances Ces dates sont flexibles et sujettes à changement en fonction de l'engouement des régions à déposer une candidature		
	2027	2028	2029
Confirmation d'intérêt de la part des milieux hôtes	15 décembre 2026	31 mars 2027	30 septembre 2027
Dépôt du dossier de candidature (s'il y a plus d'un milieu hôte intéressé)	Janvier 2027	Mai 2027	30 septembre 2027
Visite des milieux hôtes potentiels	Janvier 2027	Mai 2027	Octobre 2027
Sélection du milieu hôte	Février 2027	Mai 2027	Octobre 2027
Annonce du milieu hôte	Mai 2027	Décembre 2027	Décembre 2028

ACLAM

10. Documents à présenter pour le dépôt de la candidature

- Lettres d'intention des organismes partenaires (centre de services scolaires, établissements scolaires, municipalités, salles de spectacle et autres)
- Description sommaire du lieu d'hébergement
- Capacité d'accueil du lieu d'hébergement
- Description sommaire des locaux disponibles
- Distance à parcourir entre les différents lieux de rassemblement
- Budget prévisionnel

Facteurs considérés pour la sélection du milieu hôte	Pondération (%) allouée aux critères
Implication financière des partenaires	50 %
Capacité d'accueil du lieu d'hébergement	25 %
Dynamisme des ressources du milieu (coordination régionale, écoles secondaires, partenaires)	25 %

11. Personne responsable des mises en candidature

Pour toute demande de renseignement et pour effectuer un dépôt de candidature, veuillez contacter Antoine Lacasse, coordonnateur de l'Improvincial chez ACLAM.

Antoine Lacasse
819 944-2214
alacasse@aclam.ca

Merci de votre intérêt! Au plaisir de faire vivre, dans votre région, une expérience inoubliable aux jeunes improvisatrices et improvisateurs du Québec!